

Pacifique, est essentiel si l'on veut augmenter les engagements de ce pays et les rendre plus fructueux. Par conséquent, le Comité recommande d'encourager au Canada l'étude des langues de la zone du Pacifique. D'utiliser au mieux l'ensemble des ressources canadiennes dans les études consacrées à l'Asie et au Pacifique. De multiplier les échanges d'information avec les pays du Pacifique ainsi que les échanges sur le plan culturel (y compris les joutes sportives) et de favoriser la coopération dans les domaines techniques et scientifiques.

COORDINATION

En ce qui concerne ses relations avec les sociétés étroitement liées du Pacifique, le Canada souffre de désavantages évidents par suite de la nature diffuse et mal coordonnée de ses négociations sur le plan national. Toute politique nationale comportant une participation plus étroite, plus active, dans les affaires de la zone du Pacifique manquera de réalisme à moins que le Canada ne consente à affirmer une présence nationale plus homogène et à mettre en œuvre des politiques nationales logiques et cohérentes.

Si l'on veut éviter une coûteuse «dispersion des efforts» par rapport aux relations entre le Canada et les pays de la région du Pacifique, il importe d'améliorer les méthodes de coopération et de communication entre le gouvernement et l'industrie, ainsi qu'entre les entreprises commerciales du Canada. Il serait aussi avantageux de mettre en jeu le secteur académique et le Comité recommande de prendre une prompte décision relativement aux propositions contenues dans le Livre blanc gouvernemental sur la zone du Pacifique en vue de stimuler des échanges de personnel entre les trois secteurs en cause.

REPRÉSENTATION

Tout en reconnaissant les restrictions financières et autres que comporte le programme, le Comité en est venu à la conclusion si la participation canadienne doit devenir plus active on ne pourra absolument pas ignorer le besoin d'une représentation officielle plus marquée dans la zone du Pacifique. Des mesures devront être prises sans retard pour élever au rang d'ambassade la mission canadienne actuelle aux Philippines et établir une ambassade résidentielle en Corée du sud.

II. LES INTÉRÊTS ÉCONOMIQUES DU CANADA

Au cours des années récentes, les échanges commerciaux entre le Canada et les pays de la zone du Pacifique (dans un sens comme dans l'autre) ont augmenté à un rythme phénoménal et les investissements entre les pays intéressés augmentent sans cesse. Tout indique que la région du Pacifique sera un point de mire de plus en plus important pour les intérêts économiques du Canada.

LE JAPON

Le Japon constitue un facteur dominant du commerce canadien dans la zone du Pacifique et il est probable que ce pays occupera d'ici quelques années le second rang parmi les plus importants débouchés commerciaux du Canada.